

nos origines diverses du point de vue ethnique et géographique n'ont pas un instant entravé nos travaux, ni diminué notre respect mutuel.

Des voix: Bravo!

M. Dubé: Monsieur l'Orateur, au cours de nos rapports avec les membres de délégations des autres pays, et examinant le Canada à distance, je crois que nous sommes devenus meilleurs Canadiens. Nous nous sommes rendu du compte qu'à beaucoup de points de vue nous nous ressemblions tous beaucoup. Nous avons compris que nos aspirations communes, en tant que Canadiens, étaient beaucoup plus importantes que les problèmes d'ordre régional ou racial qui nous divisaient chez nous. Nous étions très fiers de constater que les deux langues officielles dont on s'est servi à cette conférence des 15 pays membres de l'OTAN étaient nos deux langues officielles à nous, c'est-à-dire l'anglais et le français, et qu'en tant que Canadiens, nous formions la délégation qui parlait le plus couramment les deux. Nous avons ensuite découvert—du moins en ce qui me concerne—que ce qui constituait parfois une source de friction chez nous était devenu un atout à l'étranger. En nous comparant à nos alliés de l'OTAN, nous ne pouvions qu'avoir le sentiment d'être un pays vraiment très jeune qui devrait s'intéresser beaucoup plus à préparer son avenir qu'à accentuer ses difficultés passées et présentes.

Monsieur l'Orateur, jeudi dernier, à la Chambre, notre premier ministre a prononcé ce que j'ai estimé être une allocution émouvante en faveur de l'unité nationale. Il est vraiment regrettable que certains d'entre nous aient semblé s'intéresser davantage au cambriolage de la salle d'exercice de Shawinigan. A mon avis, le discours du premier ministre deviendra peut-être une étape, une sorte de charte de l'unité nationale, tandis que l'on oubliera bientôt ces vols d'armes perpétrés dans nos salles d'exercice.

En terminant, monsieur l'Orateur, je ne puis songer à des paroles plus appropriées que celles de M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, province qui pourrait être considérée comme un symbole de la Confédération. Le 31 octobre dernier, le premier ministre Robichaud a dit à l'*Empire club of Canada*, à Toronto.

A n'en pas douter, le moment est venu où la voix de la raison doit se faire entendre, non pas avec colère, mais en des termes posés et rationnels inspirés par le sens des responsabilités. Cette voix doit prévaloir dans toutes les provinces du pays, afin que les extrémistes de toutes croyances se convainquent une fois de plus que le vrai canadien est assez fort pour ne faire d'eux qu'une bouchée et effacer presque entièrement la trace de leur passage.

Croyez bien que je suis fier d'être canadien et que je suis fermement décidé à le demeurer.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à féliciter les motionnaires de l'adresse en réponse au discours du trône. Je voudrais dire aussi combien il m'est agréable de prendre la parole à la suite de deux résidents du Nouveau-Brunswick. Mon honorable préopinant, l'honorable député de Restigouche-Madawaska (M. Dubé), était un de mes amis à la faculté de droit et nous avons été très heureux qu'il soit nommé président du groupe des parlementaires de l'OTAN, car nous savons qu'il s'est bien acquitté de sa tâche. Nous lui savons gré des propos qu'il a tenus sur la question de l'unité et nous nous réjouissons des propos du premier ministre du Nouveau-Brunswick. Je rejette cependant un grand nombre des mesures politiques qu'il a proposées et j'en expliquerai les raisons au fil de mon discours. A ce propos, je dirai qu'au Nouveau-Brunswick nous pouvons exercer une influence profondément modératrice en matière d'unité nationale.

Il m'a été agréable aussi de prendre la parole à la suite de l'honorable député d'York-Sunbury, qui s'est exprimé en fin lettré comme seul un instituteur peut le faire. Il a parlé de l'aide aux étudiants d'université, et je sais que ses remarques seront relevées par les étudiants de l'université du Nouveau-Brunswick à Fredericton, et ailleurs.

Monsieur l'Orateur, la portée de ce débat est vaste et il est ici peu d'éléments dont on puisse être sûr. J'ignore si c'est à cause de la stérilité du discours du trône ou pour d'autres raisons. J'ai relevé une observation du premier ministre, comme en fait foi la page 64 du compte rendu, qui me fournit l'occasion de parler de questions intéressantes des provinces Maritimes. Voici ce qu'il disait:

Un troisième problème, qui a toujours existé au Canada et que je n'ai fait que mentionner en passant, est celui des niveaux différents de prospérité, de revenu et d'emploi qu'on trouve d'une région à l'autre de notre vaste pays.

L'exposé du premier ministre était presque un second discours du trône; quoi qu'il en soit, ses paroles m'amènent à parler de certains problèmes des provinces Maritimes qui me préoccupent. Je le sais, il y a en cette enceinte des personnes qui estiment que nous ne devrions pas insister autant sur les difficultés des provinces Atlantiques. C'est une chose dont le député de Port-Arthur s'est plaint, à ce que je vois. Qu'à cela ne tienne! je laisserai les problèmes de la République populaire de Mongolie aux spécialistes, et traiterai de questions qui me préoccupent en ce moment, particulièrement depuis que le premier ministre a prononcé les paroles que je citais tantôt.